

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHARGE CARBONATE

Version: 1

Date de la première édition: 18/12/02

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation: CHARGE CARBONATE

Utilisation de la substance/préparation: charge minérale pour résines

Identification de la société/entreprise: CIRON SA
Usine du Moulin de Pernaud - BP36
F-33720 Barsac
France
Tél: 05 56 27 40 70
Télécopie: 05 56 27 40 75
E-mail: ciron@ciron.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation: CHARGE CARBONATE

Description de la préparation: carbonate de calcium broyé naturel

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: réagit au contact d'un acide

Risque(s) spécifique(s): formant du CO₂

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

Contact avec la peau: Laver immédiatement avec beaucoup d'eau.

Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.
traitement symptomatique

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

moyen(s) d'extinction approprié(s): Le produit lui-même ne brûle pas.

moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Aucun.

Risques spéciaux: Se décompose en dioxyde de carbone au contact d'un acide . peut entraîner un dégagement de chaleur.

équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: -

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): Produit ininflammable

Précaution(s) pour la protection de l'environnement: Endiguer et contenir le produit renversé.

Méthode(s) de nettoyage: Balayer, enlever à la pelle ou aspirer.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.

- Mesure(s) d'ordre technique: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Stockage

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHARGE CARBONATE

Version: 1

Date de la première édition: 18/12/02

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Stockage

- Précaution(s): Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
- Condition(s) de stockage: Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: acides forts
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: Les emballages plastiques sont recommandés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique:

Valeurs limites d'exposition

- Limite(s) d'exposition: Donnée non disponible.

Contrôles de l'exposition

- Protection respiratoire: Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.
- Protection des mains: gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel
- Protection de la peau: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
- Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.

Mesure(s) d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect: sous forme de poudre
- Couleur: blanc
- Odeur: aucune

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- pH: >8.5
<9.5
- Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.
- Point d'éclair: pas de point d'éclair
- Limites d'explosivité: Non applicable.
- Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.
- Densité relative (eau = 1): Non déterminé.
- Masse volumique apparente: 2.6 à 2.8 g/cm³
- Hydrosolubilité: 0.014 g/l à 20° / 0.018 g/l à 75 °C
- Liposolubilité: non applicable
- Solubilité aux solvants: soluble dans certains solvants spécifiques
- Autres informations: T° de fusion 1340 °C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Condition(s) à éviter: Le produit est stable.
- Matière(s) à éviter: Aucune sous utilisation normale.
- Matière(s) à éviter: acides forts
- Produit(s) de décomposition dangereux: CO₂

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHARGE CARBONATE

Version: 1

Date de la première édition: 18/12/02

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation: Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.
- Contact avec la peau: Peut causer des irritations de la peau / dermatites.
- Contact avec les yeux: - Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.
- Ingestion: DL50/orale/rat = 5000mg/kg

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Persistence et dégradabilité: ne peut pas être biodégradé car constituant principal de la terre.
- Potentiel de bioaccumulation: Coefficient de partage (n-octanol-eau, log Pow) = <1 (estimation)
- Effets sur l'environnement: A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.

Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Déchets / produits non utilisés: rassemblement d'une façon mécanique
- Emballages contaminés: Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.
- Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:
- Autres informations

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Information(s) générale(s): non réglementé
- numéro ONU: non réglementé
- Autres informations: -

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Etiquetage: . En utilisant la méthode de calcul. (67 / 548 / CEE et 88 / 379 / CEE)
- N° CEE: Non applicable.
- Symbole(s): Aucun selon les directives CEE.
- Phrase(s) R: Aucune selon les directives CEE. □
- Phrase(s) S: Aucune selon les directives CEE. □

16. AUTRES INFORMATIONS

- Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations de la CEE n°: 91 / 155 / CEE.
- Avis ou remarques importantes: Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.
- Utilisation de la substance/préparation: charge minérale pour résines
- Restriction(s) d'emploi recommandée(s): Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
- Historique
 - Date de la première édition: 18/12/02
 - Version: 1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHARGE CARBONATE

Version: 1

Date de la première édition: 18/12/02

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

recommandée(s)

combinaison avec d'autre(s) produit(s).

Historique

- Date de la première édition: 18/12/02

- Version: 1

Réalisé par: Sds